



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2023

Le 2 octobre deux mil vingt-trois à 19 heures, le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Michel CONSTANT, Maire.

Ont été prises les délibérations* suivantes :

Numéro	Nomenclature	Intitulé
2023-019	4.1	Création emploi Adjoint technique principal 2 nd e classe
2023-020	4.1	Mise à jour tableau des effectifs – créations et suppressions de postes
2023-021	7.5	Attribution de subventions aux associations
2023-022	5.7	Approbation rapport CLECT
2023-023	5.7	Modification statuts CAPCA
2023-024	5.7	Modification statuts CAPCA – Transfert compétence enseignements musicaux

(*consultables intégralement sur le site de la commune www.flaviac.fr)